

Deuxième avantage : *Participation aux mérites de l'Ordre de S. Dominique.*

L'Ordre des Dominicains a toujours considéré la Confrérie du Rosaire comme une sœur, et a voulu partager fraternellement avec elle les bénéfices de son patrimoine spirituel. Ainsi, les confrères du Rosaire acquièrent le droit de puiser au trésor général de l'Ordre de saint Dominique. Ils participent spécialement pendant la vie, au moment de la mort, aux prières, pénitences et bonnes œuvres de tous les religieux et de toutes les religieuses de cet Ordre, et entrent en communion de biens spirituels avec tous les saints et saintes dominicains. Et combien de saints ne compte-t-il pas ? Pie IX comparait la famille des Frères Prêcheurs à une mine pleine de richesses, d'où ne cessent de sortir des hommes illustres par leur sainteté.

Quant au pouvoir de faire participer les confrères du Rosaire aux mérites de l'Ordre, nul doute qu'il ne soit entre les mains du Révérendissime Père Maître-Général. Le Pape Benoît XI le lui attribue en termes exprès ; Innocent VIII et Léon X l'ont confirmé dans des actes officiels, et plusieurs Généraux, tout particulièrement le R^{me} Père Joseph-Marie Larroca, en 1890, ont déclaré officiellement cet avantage de la confrérie.

Troisième avantage : *Participation des biens spirituels.*

La Confrérie du saint Rosaire établit, entre les membres qui la composent, une intime communication de bonnes œuvres et de mérites qui met le comble à son efficacité pour notre salut et notre perfection. Par cette union des confrères, on atteint le même but que par les prières accomplies en commun avec d'autres. Ce ne sont pas des prières isolées, ce sont les prières et les mérites *en commun* d'une association unie par les liens de la charité, et plus cette association grandit en nombre et en sainteté, plus elle est puissante en efficacité. Or la Confrérie du Rosaire se recommande entre toutes les autres : elle est à la fois la plus nombreuse et la plus sainte. Elle est, en effet, établie dans presque toutes les églises du monde catholique, et il est peu de chrétiens abonnés à la piété qui n'en fassent partie.

C'est le cas de rappeler la belle parole de saint Ambroise : Pendant que chacun prie pour tous, il arrive que tous prient pour chacun ; et ainsi la prière d'un seul obtient en retour les mérites de tout le peuple.